



I'ASTRAKAN

PAS DE PITIE POUR LES AGNEAUX !

Revue bi-trimestrielle de l'Ordre Souverain de la Calotte (société royale) - Février - Mars 2001

Editeur Responsable : Pedro Miguel Jorge de Miranda Santo Chaussée de Bruxelles, 517 1410 Waterloo

Sommaire

Le Mot du Grand Maystre	p.1
Où c'est qu'on va bwaaaarre ?	p.2
Le Comité O.S.C. 2000-2001	p.2
Rappel : Cotisations	p.3
Réunion du Directoire	p.3
Bal de la Calotte	p.4
Proposition de modifications des statuts ..	p.5
Who's who and where ? (v4.0 updated) ..	p.6

Le Mot du Grand Maystre

Chers camarades,

La seconde moitié de cette année académique déjà bien entamée, les tâches qu'il nous reste à accomplir semblent démesurées.

En effet, lors de la prochaine **Réunion du Directoire** qui aura lieu le **mercredi 21 mars** prochain, il nous faudra régler les candidatures des cercles IEPK, ISEI et IPL de Louvain en Woluwe. Il nous faudra décider d'accepter ou non à l'avenir des associations non universitaires. Il nous faudra repenser le concept des Conseils de la Calotte et du Directoire. Il nous faudra repenser notre représentativité auprès de certaines associations. Il nous faudra discuter d'une éventuelle ouverture sur la mixité. Tout cela et bien plus encore, qui nous promet une belle et longue soirée de mercredi.

Nous avons oeuvré tous ensemble au cours de ce premier semestre pour redonner toujours un peu plus de force et de vigueur à notre Ordre et je tiens tout particulièrement à remercier ceux qui furent présents et impliqués lors des différents Conseils. Nous aurons d'autant mieux la possibilité de les remercier

lors du **Bal de la Calotte** qui aura lieu au **Manoir d'Anjou le vendredi 30 mars**. Le Comité et moi-même espérons vous y voir très nombreux et nombreuses et de la meilleure humeur qu'il soit.

De plus, nous invitons ceux et celles qui le souhaitent à fêter Pâques avec nous lors du fameux dimanche en un lieu et place qu'il nous reste à définir. Lors de cet événement il sera procédé à la bénédiction de nos calottes. La messe sera suivie par un verre (fût) de l'amitié dans le café le plus proche et le plus accueillant.

Que croire en nos valeurs, assumer nos convictions et défendre nos idéaux soit notre ligne de conduite pour encore dix fois 106 ans.

Ut Semper vivat crescant floreatque ordines nostri !

Ut semper vivat, crescat et floreat OSC !

Pedro de Miranda
Grand Maystre

<http://www.calotte.org>

Agenda : Où c'est qu'on va bwaaaarrrre ?

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
5 au 9 Mars	Semaine de la Bière	Vulcania	Aux Forges (Ecam)
8 Mars	TD Ricard	Vulcania	
9 Mars	Externe	OBA	LLN - Casa
10 Mars	Dies	ANLO	Leuven & LLN
10 Mars	Banquet	ODSL	
13 Mars	Externe	K.M.K.S.	
14 Mars	Ric'Atmosphère	Vulcania	
17 Mars	Bal	Hermès	Concert Noble (Bxl)
22 Mars	Bal de l'ICHEC	CICHEC	Concert Noble (Bxl)
22 Mars	Revue de l'ECAM	Vulcania	
24 Mars	Revue	Gé Catholica	Gent
30 Mars	Bal de la Calotte	O.S.C.	Manoir d'Anjou (ICHEC)
30 Mars	Bal	Marie-Haps	
31 Mars	Banquet	ASBO	
6 Avril	Externe	O.G.S.	
7 Avril	Banquet	Pétase	
21 Avril	Rallye du Carré Blanc	Torè	Liège
21 Avril	Banquet	Philéas	
22 Avril	Dies	Vla-Vla	Brugge
28 Avril	Rallye du Fer à Cheval	Pétase	
3 Mai	Banquet	Villon	
5 Mai	Rallye	L.S.O.	
28 Juin	Barbecue de fin d'année	Martin V	

Le Comité de l'Ordre Souverain de la Calotte 2000-2001

Grand Maystre	Pedro de Miranda Santo (CICHEC)	Chaussée de Bruxelles, 517-519 1410 Waterloo	075/71.30.84 pedro@citeweb.net
Chancelier	Vincent Convent (KMKS)	Ten Doorn, 1 2801 Helfen	075/78.41.44 vinceconvent@hotmail.com
Trésorier	Hugues Clerebaut (SLMPO)	Rue de la Mutualité, 58 1180 Bruxelles	0495/90.50.59 hclerebaut@hotmail.com
Secrétaire	François Liénart (Pétase)	Faubourg de Mons, 90 1400 Nivelles	0477/280.180 francois.lienart@advalvas.be
Conseiller	Pierre Blondeau (ANLO)	Rue de Namur, 159 bte 3 1400 Nivelles	067/22.12.60 pierre.blondeau@advalvas.be

Pedro Jorge de Miranda Santo, Grand-Maystre,

et les membres du Comité 2000-2001 de l'

Ordre Souverain de la Calotte

Société Royale

ont le plaisir de vous convier au

Bal de la Calotte

qui aura lieu ce

Vendredi 30 mars 2001

en la salle du

Mancir d'Anjou

Rue Au Bois 365 A

1150 Bruxelles

Tenue de ville exigée,

Calotte, bandés et décorations souhaités

Ouverture des Portes dès 20 heures 30

Mise en perce du (des) fût(s) de l' O. S. C. vers 21h00

Lors des discours, chants corporatifs et promotions éventuelles

Ouverture du Bal vers 22h30... Jusqu'aux petites heures...

P.A.F. : 250 Bof - Students, 300 Bof - Autres

Renseignements : <http://www.calotte.org>

URGENT - RAPPEL - URGENT
Merci de verser vos cotisations
(3.000 BEF ou 74,37EUR par directeur)
au compte 210-0458586-22
au nom de Hugues Clerebaut.

Ont payé : la Vla-Vla, l'Emeraude, les Moines,
le CICHEC et le K.M.K.S.
Pas de nouvelles des autres !!! ???

Pour s'abonner à l'ASTRAKAN,
prière de verser 250 BEF ou 6,20 EUR à ce même compte.
Sont abonnés de droit : le Grand Maystre et le Secrétaire
de chaque association faisant partie du Directoire
(dans la mesure où nous possédons leurs coordonnées).

Réunion du Directoire : 21 Mars 2001

Le Comité 2000-2001 de l'Ordre Souverain de la Calotte (Société Royale)
a le plaisir de convoquer une **Réunion du Conseil de la Calotte**
ce **mercredi 21 mars à 20h** sur le site de **Louvain-en-Woluwe** (Bar Pharma)

Les points ci-dessous y seront abordés :

- 1- Prise en considération de la demande de rattachement des Cercles IEPK, ISEI et IPL.
- 2- Re-précision des rôles du Conseil de la Calotte et du Directoire de l'OSC
- 3- Représentation du GCL (Groupement des Cercles de Louvain-La-Neuve) au sein de l'OSC
- 4- Divers (au cas où il nous resterait du temps... ;-)

Projet de modification des Statuts pour la Réunion du 21/03

Modification du Conseil et du Directoire

Dans le but de fédérer et de représenter toujours mieux les étudiants calottés du pays, il nous semble évident que les structures actuelles de nos statuts posent des problèmes organisationnels. En effet, il n'est précisé nulle part que nous pouvons accepter la présence lors d'un Conseil de la Calotte des associations et des étudiants issus d'associations autres que celles figurant au grade de Directeur. Nous ne pouvons valablement pas être un Ordre National et surtout l'OSC en excluant aussi radicalement 80% des associations que nous représentons. Il n'est nullement question de remettre en cause le système des votes. Mais il nous semble essentiel d'ouvrir le débat aux associations que nous représentons, surtout lorsqu'elles sont mal ou peu représentées lors des Conseils.

Notre proposition est la suivante : Création d'une distinction plus marquante entre Conseil de la Calotte et le Directoire.

AVANT

Article 5. Généralités (amendements de la réunion en pharm. 1998)
Sauf cas mentionnés par les présents statuts, toutes les décisions de l'OSC sont prises, au terme d'un vote à main levée et à majorité simple et lors d'une assemblée de l'Ordre, par le conseil (cfr art. 12) et les membres décorés qui sont étudiants ou qui ont quitté les études depuis moins de trois ans.

Article 10. Du Directoire

Le directoire est composé des présidents (ou délégués) des associations représentées au sein de l'OSC.

Article 11. Des directeurs.

(ex art. 4. amendé conformément à la réunion 1998 pharm.)

Les présidents de la Gé Gantoise, du K.A.S.K. du K.M.K.S., de la Vla-Vla, de l'A.S.M.O., de la Vulcania, de la Fédération des Régionales de Louvain-la-Neuve, du Concile des Ordres de Louvain-la-Neuve (deux directeurs), de l'Ordre de François Villon, du C.I.C.H.E.C., des Moines Pervers de Saint-Louis, du C.D.O.S.A, de l'Emeraude et du Congrès St-Luc / Martin V sont, de plein droit, Directeurs du Conseil de la Calotte.

Article 12. Du Conseil de la Calotte (ex art. 3.)

Le Conseil est composé du comité, du directoire et des anciens Grands Maîtres. Le Conseil dirige l'Ordre en complicité avec les membres décorés.

Nouvel Article = Article 12 bis

Sont reconnus comme rattachées à l'Ordre Souverain de la Calotte :

L'Ordre de François Villon de Montcorbier, le K.A.S.K., le CICHEC, l'Ordre du Pétase, l'Ordre Académique de St Michel, l'Ordre des Moines Pervers de St Louis, le Cercle St Louis, la Vulcania et l'Ordre de Saint Eloy, la Ge Catholica, le K.M.K.S., la Vla-Vla, l'Emeraude, l'Ordre du Grand Séminaire, l'Ordre du Torè, l'Ordre Académique de Louvain-la-Neuve, l'Ordre Académique de la Charrue, l'Ordre Académique de St Barbe, l'Ordre Binchois de l'Apertintaille, l'Ordre du Philéas, l'Ordre Scientifique de Louvain, le Cercle Agro, le Cercle de Droit, le CESEC, le Cercle Industriel, le Cercle Philo & Lettres, le Cercle des Etudiants en Philosophie, le Cercle Psycho, la MAF, la Maison des Historiens, la Maison des Sciences, la Fédération de Régionales de Louvain-la-Neuve, l'Athoise, la B.W., la Binchoise, la Bruxelloise, la Carolo, la Centrale, la Chimacienne, l'Enghiennoise, l'Eumavia, la Liégeoise, la Lux, la Montoise, la Mouscronnoise, la Namuroise, la Tournaisienne, l'Ordre des Disciples de Saint-Luc, l'Ordre Académique de Martin V, le Cercle Mémé, le Cercle Pharma, le Cercle Spix, la Confrérie des Dignitaires de l'Ordre de Saint-Aubain, et les régionales de Namur : la B.W., la Binchoise, Brabo, la Carolo, la Chimacienne, la Liégeoise, la Lux, la Namuroise, la régionale Tournai - Mouscron (liste arrêtée lors de la Réunion du Directoire du 21 novembre 2000)

En conclusion :

Le Directoire gardera les mêmes structures que maintenant. **Le système de vote reste inchangé.** Lors d'une Réunion du Directoire, seuls les Directeurs, les anciens Grand-Maystres, les membres décorés qui sont étudiants ou qui n'ont pas quitté les études depuis plus de trois années, les membres du comité et le Grand-Maystre en fonction sont présents. Les membres du Directoire débatteront plus succinctement et voteront les propositions débattues plus largement lors des Conseils de la Calotte.

Le Conseil de la Calotte aurait les allures des présentes Réunions du Directoire. A savoir que tous les membres issus et/ou représentatifs des associations représentées en notre sein sont conviés et peuvent participer aux différents débats. Le vote de décision resterait l'apanage du Directoire. Les Directeurs sont automatiquement conviés aux différents Conseils de la Calotte.

APRES

Article 5. Généralités (amendements de la réunion en pharm. 1998)
Sauf cas mentionnés par les présents statuts, toutes les décisions de l'OSC sont prises, au terme d'un vote à main levée et à majorité simple et lors d'une réunion du Directoire de l'OSC (composition cfr. art10)

Article 10. Du Directoire

Le Directoire est composé du Comité, des présidents (ou délégués) des associations portant le grade de Directeur conformément à l'article 11. des présents statuts, des anciens Grands Maîtres et des membres décorés qui sont étudiants ou qui n'ont pas quitté les études depuis plus de trois années. Le Directoire dirige l'Ordre avec la complicité des membres décorés.

Article 11. Des directeurs. (reste inchangé!)

(ex art. 4. amendé conformément à la réunion 1998 pharm.)

Les présidents de la Gé Gantoise, du K.A.S.K. du K.M.K.S., de la Vla-Vla, de l'A.S.M.O., de la Vulcania, de la Fédération des Régionales de Louvain-la-Neuve, du Concile des Ordres de Louvain-la-Neuve (deux directeurs), de l'Ordre de François Villon, du C.I.C.H.E.C., des Moines Pervers de Saint-Louis, du C.D.O.S.A, de l'Emeraude et du Congrès St-Luc / Martin V sont, de plein droit, Directeurs du Conseil de la Calotte.

Article 12. Du Conseil de la Calotte (ex art. 3.)

Le Conseil est composé du directoire et des présidents (ou délégués) des associations reconnues comme rattachées à l'Ordre Souverain de la Calotte conformément à l'article 12bis des présents statuts.

Who's who and where ? (v4.0)

ORDRES NATIONAUX

• Ordre de François Villon de Montcorbier				
Grands Maystres	Bernard Defraiture crisp.bar@wanadoo.be Van Dessel Vincent	Rue du Bon Pasteur, 55 bte 50 Kuikensstraat, 11	1140 Bruxelles 2860 Sint-Katelijne-Waver	02/241.33.48 0476/52.50.98
• Ordre du Ménéstrel				
Grand Maystre	Bernard Monseur bernard.monseur@chello.be	Avenue Frans Courtens, 145	1030 Bruxelles	02/705.16.27 0476/64.81.82

FLANDRE

• Gé Gantoise				
Président	Jean-François Bouckaert JeanFrancois.Bouckaert@skynet.be	A. Verhaeghenstraat, 29	9000 Gent	0477/953.799
Secrétaire	Gregory Uyttenhove	Scheldekant, 2	9820 Merelbeke	0496/835.664
• K.M.K.S.				
Président	Sébastien Delfosse demechelse@hotmail.com	Vanbenenstraat 14 bus 1	3000 Leuven	0496/45.29.21
• Vla-Vla				
Président	Benoit De Wit president@vla-vla.org	Arthur Degreefstraat, 8	3000 Leuven	0477 971595
Secrétaire	Antony Mertens	Justus Lipsiusstraat, 9	3000 Leuven	

BRUXELLES

• A.S.M.O.					
Président	Frédéric Amez f.amez@belgacom.net	Rue Charlemagne 5/103	1348 Louvain-La-Neuve	010/45.19.42	
• CICHEC / Pétase					
- CICHEC	chef@petase.com Laurent Pierret lpierret@ichec.net	Rue Au Bois, 365 A Chemin des Corneilles, 47	1150 Bruxelles 1950 Kraainem	02/778.03.53 0478/556.166	
- Pétase	Olivier Prévot olivier.prevot@advalvas.be	Rue de l'Aurore, 64	1000 Bruxelles	0477/775.820	
• Moines Pervers de St Louis					
Père Abbé	Bertrand Gérardin bgeradin@hotmail.com	Avenue Frans Courtens, 145 Avenue Louise, 88	1030 Bruxelles 1050 Bruxelles	075/32.49.89	
Chancelier	Emmanuel Vandenhooft manu_vdh1@hotmail.com	Rue Demot, 65	1040 Bruxelles	0476/69.07.26	
• Vulcania					
Président	Sébastien Carlhain prodigecam@mine.be	Rue du Tir, 14 Avenue Ernestine, 28	1060 Bruxelles 1050 Bruxelles	0478/21.76.78	
Vice-Président Extérieur	Grégory De Buck	Boulevard Machtens, 129	1080 Bruxelles	075/95.34.64	
- St Eloy	Président	Frédéric Labis labis@vano.be	Rue Michel Christiaens, 1	7712 Herseaux	075/85.21.72
Secrétaire	Jean-Pol Salteur jips@wanadoo.be	Rue de Nivelles, 5	1476 Houtain-Le-Val	067/77.32.83	
- Vulcain	Islam Cagdas cagdas.houba@skynet.be	Avenue Wielemans Ceuppens, 120	1190 Bruxelles	02/534.65.51	

WALLONIE

• L'Emeraude				
Président	Local de l'Union union@misc.ulg.ac.be Jérôme Simon jerome@ordredutore.com	Place Xavier Neujean, 42 Rue de la Campine, 20	4000 Liège 4000 Liège	 04/226.75.21
Secrétaire	Didier Jérôme didier.jerome@skynet.be	Rue Félicien Delince, 17	1060 Bruxelles	02/672.47.85
- Toré	Philippe Mathieu pelican@ordredutore.com ou legrandmaitre@ordredutore.com	Rue Sur la Fontaine 55 bte 041	4000 Liège	0496/84.64.19
- O.G.S.	Philippe Niederkorn	Rue Bevan, 21	4102 Ougrée	
• C.D.O.S.A.				
Chancelier	cdosa@yahoo.com Xavier Piérard e980092@fundp.ac.be	34, rue Wodon	5000 Namur.	
• Concile des Ordres de LLN				
- A.N.L.O.				
Grand Maître	anlo@geocities.com Marc Blondeau marcblondeau@hotmail.com	Rue de Namur, 159 bte 3	1400 Nivelles	067/22.12.60
Chancelier	Pierre Blondeau pierre.blondeau@barco.com	Rue de Namur, 159 bte 3	1400 Nivelles	067/22.12.60
- A.S.B.O.				
Grand Maître	vaguemestre@asbo.com Dominique Lebrun dom@asbo.com	B.P. 33 Voie des Gaumais, 2/105	1348 Louvain-La-Neuve 1348 Louvain-La-Neuve	
Chancelier	Damien Marichal dams@guindaille.com	Places des Paniers, 4/001	1348 Louvain-La-Neuve	
- L.S.O.				
Grand Maître	lso@chez.com Sébastien Fierens sebastien.fierens@toxi.ucl.ac.be	B.P. 23 - Grand Place Rue de la Baraque, 3	1348 Louvain-La-Neuve 1348 Louvain-La-Neuve	
- O.A.C.				
- O.B.A.				
Grand Maître	Jean-Grégoire Henaut jghenaut@advalvas.be	Rue des Blancs Chevaux, 20 Avenue du Val d'or, 63	1348 Louvain-La-Neuve 1150 Bruxelles	0476/80.16.04
Secrétaire	Frédéric Hertsens tomy150@hotmail.com	Rue Stracmans, 2	7170 Fayt-Lez-Manage	064/55.56.17
- Philéas				
Grand Maître	Frédéric Walckiers walcki@hotmail.com	Rue de l' Etoile, 20	1301 Bierges	
• Congrès des Ordres de Louvain en Woluwe				
- Martin V				
Grand Maître	Pierre Sonveaux sonveaux@hotmail.com	Clos chapelle-aux-champs 25/27	1200 Bruxelles	0495/30.70.22
- O.D.S.L.				
Grand Prêtre	Guillaume Allard g.allard@student.md.ucl.ac.be	UCL 43 bte 4462 Rue Martin V, 41/4385	1200 Bruxelles 1200 Bruxelles	0496/73.22.83
Frère de Lettres	Jean-Pascal Rouby jpgizmo@hotmail.com	Jardin Martin V, 43/4630	1200 Bruxelles	0476/54.09.44
• Fédération des Régionales de LLN				
	lafederation@hotmail.com	Ruelle Dédale, 1A/201-207	1348 Louvain-La-Neuve	